



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

Circulaire 7461

du 11/02/2020

WBE - Membres des personnels de l'enseignement de Promotion sociale de Wallonie-Bruxelles Enseignement - Changements d'affectation : Fonctions de recrutement - Fonctions de sélection - Fonctions de promotion

Type de circulaire	circulaire administrative
Documents à renvoyer	oui, pour le 20/02/2020

Établissements

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Promotion sociale secondaire Promotion sociale secondaire en alternance Promotion sociale supérieur Promotion sociale secondaire spécialisé

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants :

- Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)
- Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)

Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :

- Les Président.e.s des Commissions zonales de Promotion sociale
- Les organisations syndicales

Signataire(s)

WBE - M. Jacques LEFEBVRE, Directeur général de la Direction des personnels de l'enseignement organisé par la FW-B

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Marie Bernaerts	Direction générale des Personnels WBE Service de la Carrière	02/413 23 66 marie.bernaerts@cfwb.be



Opérations statutaires

Membres des personnels de l'enseignement de Promotion sociale de Wallonie-Bruxelles Enseignement

Changements d'affectation dans un autre
établissement de la zone ou dans un
établissement d'une autre zone de l'enseignement
de Promotion sociale :

- Fonctions de recrutement
(Article. 48 de l'Arrêté royal du 22 mars 1969)¹
- Fonctions de sélection
(Article. 80 de l'Arrêté royal du 22 mars 1969)
- Fonctions de promotion
(Article. 94 de l'Arrêté royal du 22 mars 1969)

¹ Arrêté royal du 22 mars 1969 fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant, du personnel auxiliaire d'éducation, du personnel paramédical des établissements d'enseignement, gardien, primaire, spécial, moyen, technique, de promotion sociale et artistique de l'Etat, des internats dépendant de ces établissements et des membres du personnel du service d'inspection chargé de la surveillance de ces établissements

Madame, Monsieur,

Vous trouverez, annexée à la présente, la circulaire relative aux demandes de changement d'affectation dans l'enseignement de promotion sociale de Wallonie-Bruxelles Enseignement. Elle contient :

- Les instructions et formulaire pour introduire les candidatures.

Que devez-vous faire?

En assurer une large publicité auprès des membres de votre personnel. Cette circulaire est également disponible sur les sites :

- www.enseignement.be/circulaires
- www.w-b-e.be

Qui est concerné par cette circulaire?

Cette circulaire est à destination des:

- membres du **personnel de l'enseignement de promotion sociale WBE**
- **nommés** à titre définitif dans une fonction de **recrutement**, de **sélection** ou de **promotion**
- au sein d'un établissement de l'enseignement de promotion sociale organisé par **Wallonie-Bruxelles Enseignement**

Pour quoi?

Tout en gardant la fonction pour laquelle le membre du personnel est nommé:

- il souhaite **changer d'établissement** scolaire au sein de l'enseignement de promotion sociale organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement (changement d'affectation);

Types de changements d'affectation?

- un changement d'affectation définitif dans un emploi vacant

Comment introduire une demande? :

- Pour le **20 février 2020** au plus tard
- Via le formulaire joint à la présente circulaire

Vous souhaitez plus d'informations?

Contactez-nous au 02/413.23.66 ou marie.bernaerts@cfwb.be

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général

Jacques LEFEBVRE

Table des matières

1.	Le changement d'affectation	4
2.	Comment introduire votre demande	5
3.	Traitement des demandes	5
4.	Annexes.....	6

1. Le changement d'affectation

Le changement d'affectation vous concerne si:

- Vous souhaitez **changer d'établissement** au sein de l'enseignement de promotion sociale organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement
-
- Vous êtes membre du personnel **nommé à titre définitif** dans un établissement de **l'enseignement de promotion sociale organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement**
-
- Vous êtes titulaire d'une fonction de **recrutement**², de **sélection**³ ou de **promotion**⁴

Dès lors, vous pouvez demander un changement d'affectation **dans la fonction dans laquelle vous êtes nommé** au sein d'un autre établissement de la zone ou dans une autre zone.

Le changement d'affectation s'opère dans un emploi vacant.

² Article 48 de l'Arrêté royal du 22mars 1969 fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant, du personnel auxiliaire d'éducation, du personnel paramédical des établissements d'enseignement, gardien, primaire, spécial, moyen, technique, de promotion sociale et artistique de l'Etat, des internats dépendant de ces établissements et des membres du personnel du service d'inspection chargé de la surveillance de ces établissements

³ Article 80 de l'Arrêté royal du 22mars 1969 fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant, du personnel auxiliaire d'éducation, du personnel paramédical des établissements d'enseignement, gardien, primaire, spécial, moyen, technique, de promotion sociale et artistique de l'Etat, des internats dépendant de ces établissements et des membres du personnel du service d'inspection chargé de la surveillance de ces établissements

⁴ Article 94 de l'Arrêté royal du 22mars 1969 fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant, du personnel auxiliaire d'éducation, du personnel paramédical des établissements d'enseignement, gardien, primaire, spécial, moyen, technique, de promotion sociale et artistique de l'Etat, des internats dépendant de ces établissements et des membres du personnel du service d'inspection chargé de la surveillance de ces établissements

2. Comment introduire votre demande

- ✓ Complétez le formulaire de **demande de changement d'affectation** en veillant à indiquer clairement vos établissements et zones de préférence (annexe 2)
- ✓ La liste des établissements pour lesquels vous pouvez solliciter un changement d'affectation figure en annexe 3
- ✓ Envoyez le formulaire de demande complété par pli recommandé pour le **20 février 2020** au plus tard, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse :

Wallonie-Bruxelles Enseignement
Direction générale des Personnels
Direction de la Carrière - Bureau 2G37
PS 2020 – Changement d'affectation
Boulevard du jardin botanique, 20-22
1000 BRUXELLES

- ✓ Transmettez une copie de la demande au président/à la présidente de la Commission zonale compétente (Noms et adresses en annexe 4)
- ✓ Si possible, envoyez également votre demande de changement d'affectation par courriel : marie.bernaerts@cfwb.be.

Remarque: votre demande doit être accompagnée **de documents justificatifs relatifs aux circonstances exceptionnelles invoquées.**

3. Traitement des demandes

Votre demande sera soumise pour avis à la Commission zonale concernée ou à la Commission interzonale compétente. Ensuite, le Conseil WBE rendra sa décision et vous en informera.

Les changements d'affectation produisent leurs effets à dater du **1^{er} septembre** suivant la décision d'octroi.

4. Annexes

Annexe 1- CHANGEMENT D’AFFECTATION - FEVRIER 2020

ARTICLE 48 : FONCTIONS DE RECRUTEMENT

ARTICLE 80 : FONCTIONS DE SELECTION

ARTICLE 94 : FONCTIONS DE PROMOTION

DEMANDE DE CHANGEMENT D’AFFECTATION

NOM, Prénom :

Matricule :

Adresse : rue: N°

Localité : Code postal

Tel : Gsm :

Adresse courriel :

Fonction à laquelle vous êtes nommé (e):
.....

Établissement dans lequel vous êtes affecté(e) :
.....

Zone où se situe cet établissement :
.....

Nombre de périodes de nomination :

Établissement(s) où vous souhaitez être affecté.e :

Préférence	Etablissements	Zone de l'établissement
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

Nombre minimum de périodes souhaité :.....

- Fonction de recrutement
- Fonction de sélection
- Fonction de promotion
- Zonal
- Interzonal

Cadre réservé à l'administration

Circonstances **exceptionnelles** motivant cette demande:

Date:

Signature :

Annexe 2 : Liste des établissement(s) de Promotion Sociale WBE

ZONE 1 – Bruxelles

1 Ecole de Maréchalerie - ANDERLECHT

Rue Léon Delacroix 28

1070 ANDERLECHT

2 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles –

EVERE - LAEKEN

Av Constant Permeke, 4

1140 EVERE

**3 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles -
WOLUWE-ST-PIERRE**

Avenue Orban, 73

1150 WOLUWE-ST-PIERRE

4 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles -

UCCLE-ANDERLECHT-BRUXELLES

Rue Gatti de Gamond, 95

1180 UCCLE

Annexe 2 : Liste des établissement(s) de Promotion Sociale WBE

ZONE 2 – Brabant Wallon

5 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - BRAINE-L'ALLEUD

Avenue Menden, 21

1420 BRAINE-L'ALLEUD

6 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - RIXENSART - COURT-ST-ETIENNE

Avenue Paul Henricot, 1

1490 COURT-SAINT-ETIENNE

Annexe 2 : Liste des établissement(s) de Promotion Sociale WBE

ZONE 3 – Huy Waremmé

**7 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles –
WAREMME - SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE, OUFFET**

Rue Gustave Renier, 1

4300 WAREMME

Annexe 2 : Liste des établissement(s) de Promotion Sociale WBE

ZONE 4 - Liège

8 Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - CHENEE

Rue Charles Deliège, 9

4623 FLERON

9 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - BLEGNY

Espace Simone Veil, 7

4670 BLEGNY

11 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles – GRACE-HOLLOGNE

Rue Champ Pillé, 54-56

4460 GRACE-HOLLOGNE

Annexe 2 : Liste des établissement(s) de Promotion Sociale WBE

ZONE 5 - Verviers

- 12 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles -
VERVIERS, PLOMBIERES, LIMBOURG, PEPINSTER**

Avenue Jardin Ecole, 87

4820 DISON

Annexe 2 : Liste des établissement(s) de Promotion Sociale WBE

ZONE 6 - Namur

13 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles -

NAMUR (CEFOR)

Boulevard Cauchy, 9 - 10

5000 NAMUR

**14 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles –
NAMUR (CADETS)**

Place de l'Ecole des Cadets, 6

5000 NAMUR

**15 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles -
DINANT**

Chemin d'Herbuchenne, 1

5500 DINANT

Annexe 2 : Liste des établissement(s) de Promotion Sociale WBE

ZONE 7 - Luxembourg

- 16 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles –
ARLON, MUSSON**
Chemin de Weyler, 2
6700 ARLON
- 17 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles -
LIBRAMONT, BERTRIX**
Avenue Herbofin, 39
6800 LIBRAMONT
- 18 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles -
MARCHE-EN-FAMENNE**
Avenue de la Toison d'Or, 71
6900 MARCHE-EN-FAMENNE
- 19 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles -
VIELSALM, STAVELOT**
Rue des Chasseurs Ardennais, 1
6690 VIELSALM

Annexe 2 : Liste des établissement(s) de Promotion Sociale WBE

ZONE 8 – Wallonie Picarde

**20 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles -
TOURNAI, ANTOING, TEMPLEUVE**

Rue Saint-Brice, 53

7500 TOURNAI

**21 Institut d'enseignement de promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles -
PERUWELZ**

Boulevard Léopold III, 40

7600 PERUWELZ

**22 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles -
MOUSCRON, COMINES**

Place de la Justice, 1/155

7700 MOUSCRON

**23 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles –
ATH-FLOBECQ**

Rue Carton, 5

7800 ATH

Annexe 2 : Liste des établissement(s) de Promotion Sociale WBE

ZONE 9 – Hainaut centre

- 24 **Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - JEMAPPES-QUIEVRAIN**
Avenue Roi Albert, 643
7012 JEMAPPES
- 25 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles – FRAMERIES**
Rue du Onze Novembre, 2
7080 FRAMERIES
- 26 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles – COLFONTAINE**
Rue Clémenceau 60 62
7340 COLFONTAINE
- 27 **Institut d'enseignement de promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - DOUR**
Rue de Boussu, 84
7370 DOUR
- 28 **Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - MORLANWEZ-MARIEMONT**
Rue Raoul Warocqué, 46
7140 MORLANWELZ-MARIEMONT

Annexe 2 : Liste des établissement(s) de Promotion Sociale WBE

ZONE 10 – Hainaut sud

29 Institut d'enseignement de promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - PHILIPPEVILLE, FLORENNES

Avenue de Samart, 2 / 2

5600 PHILIPPEVILLE

30 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles – SIVRY-RANCE

Rue Pauline Hubert, 40 / 2

6470 RANCE

31 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles – THUIN -ERQUELINNES

Grand'rue, 52

6530 THUIN

Annexe 3 : Liste des président.e.s de zone

Zone 1 – Bruxelles / Zone 2 – Brabant Wallon

Madame Lina MARTORANA – IEPSCF d’Uccle

Rue Gatti de Gamond, 95

1180 UCCLÉ

Zone 3 – Huy –Waremme / Zone 5 – Verviers

Monsieur Marc LEDOUBLE – IEPSCF de Waremme

Rue Gustave Renier, 1

4300 WAREMME

Zone 4 – Liège

Madame Martine CLAES – IEPSCF de Fléron

Rue Charles Deliège, 9

4623 FLÉRON

Zone 6 – Namur

Monsieur Benoît LE GAL – IEPSCF de Namur – Cefor

Boulevard Cauchy, 9 - 10

5000 NAMUR

Zone 7 – Luxembourg

Madame Vinciane MOROVICH – IEPSCF de Vielsalm

Rue des Chasseurs Ardennais, 1

6690 VIELSALM

Zone 8 – Wallonie Picarde

Madame Isabelle HENRY – IEPSCF de Ath

Rue Carton, 5

7800 ATH

Zone 9 – Hainaut centre

Monsieur Yves ANDRE – IEPSCF de Jemappes

Avenue Roi Albert, 643

7012 JEMAPPES

Zone 10 – Hainaut sud

Madame Muriel PIETTE – IEPSCF de Thuin

Grand’rue, 52

6530 THUIN